



ASSOCIATION DES
**Golfs des
2 Charentes**

Règlements des Concours 2019:

Trou en 1 :

Le jeu concours : Trou en 1, aura lieu sur les 6 golfs du Trophée de l'huître et du cognac entre le 26 et le 29 juin 2019, pour les participants du Trophée.

Le concours aura lieu sur le trou n° 4 du golf d'Oléron et sur le trou n°18 du golf de Saintes le mercredi 26 juin 2019, sur les trous n° 11 du golf de La Rochelle et n° 8 de Royan le jeudi 27 juin 2019, sur les trous n° 8 de Royan et n°10 d'Angoulême le vendredi 28 juin 2019 et pour finir sur les trous numéro 18 de Cognac et 11 de La Rochelle le samedi 29 juin 2019.

Chaque joueur pourra tenter sa chance une fois par jour sur le golf où se jouera son circuit ou sur la finale ou petite finale lors de la compétition, seul comptera le premier coup tapé sur le trou déterminé.

A l'issue du Trophée de l'huître et du Cognac un tirage au sort sera effectué pour déterminer, parmi tous les joueurs ayant réalisé un trou en un, le gagnant du concours trou en un. Ce tirage au sort aura lieu à la fin de la remise des prix lors de la soirée de Gala du Trophée le samedi 29 juin 2019.

Le gagnant se verra gagner une voiture C3 Citroën.

Si aucun trou en un n'est effectué lors de la compétition la voiture sera rendue au groupe Michel.

Concours d'approche mixte :

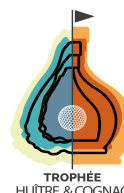
Un concours d'approche mixte sera réalisé par circuit. Pour le circuit n°1 il aura lieu sur le trou n°3 du golf de La Rochelle le jeudi 27 et pour le circuit 2, sur le trou n°2 du golf de Saintes le mercredi 26 juin.

Un concours d'approche mixte sera également réalisé lors de la finale sur le trou n°5 du golf de Cognac ainsi que lors de la petite finale sur le trou n° 3 du golf de La Rochelle le samedi 29 juin.

Pour ces concours seules comptent les balles tapées depuis le départ jusqu'à l'arrivée et en un coup sur le green. Chaque joueur doit relever avec le mètre la distance de la balle la plus proche du trou et la noter avec le nom du joueur sur la plaque prévue à cet effet, seulement et seulement si elle est meilleure que celle notée sur cette même plaque.



Pour tout contact : Pascal Vignand 06 86 79 59 17
Ou par mail pascalvignand@orange.fr





ASSOCIATION DES
**Golfs des
2 Charentes**

Concours de Drive :

Lors du Trophée de l'Huître et du Cognac un concours de Drive Homme et Dame aura lieu par circuit ainsi que lors de la finale et de la petite finale en partenariat avec **Srixon**.

Chaque joueur lors des qualifications aura la possibilité de participer au concours de drive organisé : sur le trou n° 1 du golf d'Oléron le Mercredi 26 juin pour le circuit 1 et sur le trou n°3 du golf de Royan pour le circuit 2. Chaque joueur aura la possibilité de taper 2 balles avec l'obligation de jouer un driver du partenaire **Srixon** sur la balle numéro 2. Si le joueur ne veut pas taper avec un driver du partenaire une seule balle sera prise en compte (la première tapée).

Pour ces concours, seules comptent, les balles sur le fairway. Si la balle du joueur dépasse l'écriteau « concours de drive » le joueur doit placer celui-ci au niveau de sa balle et noter son nom sur le panneau correspondant. Il y aura un concours homme et un concours dame par circuit.

Lors de la Finale et de la petite finale un concours de drive homme et un dame auront lieu sur le trou n° 2 du golf de Cognac et le trou n° 2 du Golf de La Rochelle. Sur cette journée un seul coup sera pris en compte. Seules comptent les balles sur le fairway. Si la balle du joueur dépasse l'écriteau « concours de drive » le joueur doit placer celui-ci au niveau de sa balle et noter son nom sur le panneau correspondant.

Concours de Putting :

Un concours de putting est organisé pendant les qualifications : le Jeudi 27 juin sur le golf de La Rochelle, pour le circuit 1 et sur le golf de Royan le vendredi 28 juin, pour le circuit 2.

Ce concours réservé aux joueurs du Trophée de l'Huître & du Cognac en partenariat avec la société « AR Golf » se fera sur 9 trous avec addition des deux scores en stroke play, des 2 équipiers du trophée.

Le concours devra se faire avec les putters mis à disposition par la société AR Golf et en aucun cas avec les putters du joueur (sauf dérogation du représentant Ar Golf présent).

Un départage en cas d'égalité sera fait sur les 3 derniers trous, puis 6 derniers et si les scores sont identiques un tirage au sort sera fait lors de la remise des prix le samedi 29 juin.

Les concours du circuit 1 et 2 sont indépendants.



TROPHÉE
HUÎTRE & COGNAC

Pour tout contact : Pascal Vignand 06 86 79 59 17
Ou par mail pascalvignand@orange.fr



TROPHÉE
HUÎTRE & COGNAC